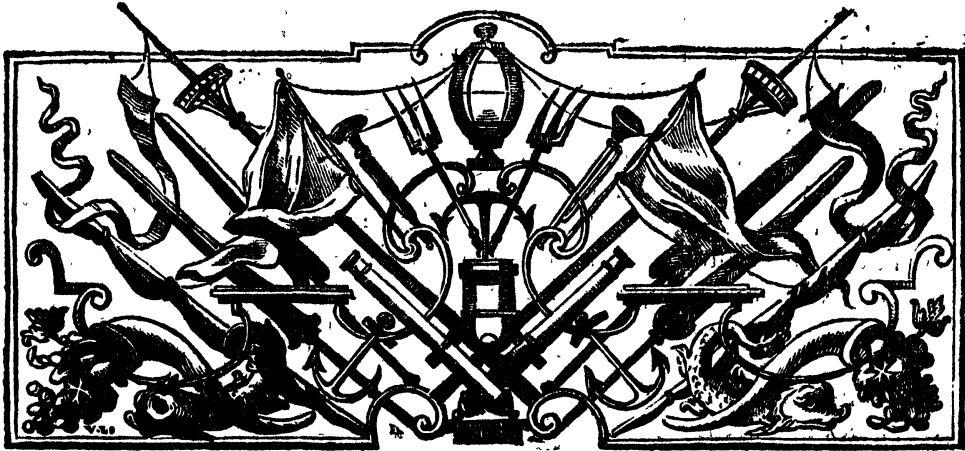


C'est tout



# LETTRES PATENTES EN FORME D'EDIT,

*Portant Establissement d'une Compagnie de Commerce,  
sous le nom de Compagnie d'Occident.*

Donné à Paris au mois d'Aoust 1717.

*Registrées en Parlement.*

**L** OUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE  
ET DE NAVARRE : A tous presens & à venir, SALUT.  
Nous avons depuis nostre avènement à la Couronne travaillé utilement à restablir le bon ordre dans nos Finances, & à reformer les abus que les longues Guerres avoient donné occasion d'y introduire; Et nous n'avons pas eû moins d'attention au restablissement du Commerce de nos Sujets, qui contribüé autant à leur bonheur, que la bonne administration de nos Finances. Mais par la connoissance que Nous avons pris de l'estat de nos Colonies situées dans la partie Septentrionale de l'Amerique, Nous avons reconnu qu'elles avoient d'autant plus besoin de nostre protection que le S.<sup>r</sup> Antoine Crozat auquel le feu Roy nostre tres honoré Seigneur & Bisaycul avoit accor-